

Hauts et bas des seigneurs de Pinsaguel, notables toulousains.

Texte de la conférence de Mme Cabanis, le 23 mars à Pinsaguel

Dans les *Lettres de mon Moulin*, Alphonse Daudet a fait sourire bien des lecteurs lorsqu'il évoque son fameux sous-préfet aux champs, qui illustre bien une sorte de fascination pour la campagne, sans doute plus rêvée que réelle au demeurant. Quel rapport avec les capitouls dont je suis supposée vous parler ? Comme avant eux et après eux, ces notables urbains représentent une tendance somme toute assez générale jusqu'à une période récente : exercer l'autorité passe par un ancrage urbain et rural, ce qui permet aussi de jouer sur les statuts, les ordres, ce qui est essentiel sous l'Ancien Régime.

Les capitouls toulousains ne font pas exception à cette tendance générale et parmi eux nombreux sont ceux qui se partagent entre ville et campagne et cela dès le XV^{ème} siècle. Ils jouent entre bourgeoisie et noblesse, avec il faut bien le dire quelques flambées de vanité, qui peuvent prêter à sourire. Notons que les mêmes constatations s'imposent lorsqu'on étudie les parlementaires toulousains. Il en ressort que noblesse de cloche et noblesse de robe rêvaient de ressembler à la noblesse d'épée, cherchant parfois avec quelque naïveté à reprendre ce qu'ils croyaient significatif et identifiant. Ils se partagent entre ville et campagne, cette dernière leur assurant de surcroît la sécurité sanitaire en cas d'épidémie urbaine.

L'existence du superbe château Bertier récemment acquis par la commune est finalement le prétexte à une petite balade dans le passé, partiellement commun de Toulouse et de Pinsaguel. Un bref rappel de l'institution capitulaire : elle se caractérise d'abord par un particularisme terminologique : alors que tout le sud à l'instar de l'Italie appelle ses magistrats urbains des consuls, revendiquant fièrement le souvenir romain, alors qu'il n'y a rien de commun entre ce qu'étaient les consuls romains et les édiles médiévaux, les Toulousains font encore plus fort, en se proclamant héritiers surqualifiés de Rome, prétendant avoir eu un Capitole, donc un privilège exceptionnel et remarquable, qui se traduirait par cette appellation particulière. Peut-être vrai, peut-être pur produit de l'imagination auto-valorisante des Toulousains.

Peu nous importe, ce qui est sûr, c'est que dès les débuts de l'organisation urbaine à Toulouse, on parle de Capitouls. Les chroniques municipales, malheureusement très lacunaires, du fait notamment des destructions révolutionnaires, permettent de connaître bon nombre de ces ensembles élus pour un an ; au-delà des noms et de quelques faits marquants, on y trouve aussi des portraits, stéréotypés autour d'attributs traditionnels pour les périodes les plus anciennes et plus personnalisés, donc sans doute plus ressemblants, pour les périodes plus récentes. Certains descendants affirment même sans rire reconnaître un air de famille !

Deux familles se sont succédé au château de Pinsaguel, les Ysalguier et les Bertier, qui ont laissé leur nom au bâtiment dans lequel ils ont vécu de la renaissance au XX^{ème} siècle, connaissant des faveurs diverses, faites de succès et d'échecs retentissants.

Toutes deux ont fourni des Capitouls à la ville de Toulouse, la seconde complétant son investissement institutionnel en donnant à la ville rose quelques magistrats. Les carrières sont diverses, on peut en reconstituer quelques étapes quand on a la chance d'être en mesure de croiser les informations.

Les Ysalguier, une dynastie urbaine de changeurs, sont présents à Pinsaguel dès le milieu du XIV^e siècle. Ils occupent le château, encore bâtiment de guerre, d'où les fortifications et les fossés, et de justice, d'où les prisons. Avant et après la grande réforme du capitoulat de 1336 qui fixe le nombre des magistrats à 12, on croise un certain Pons 1^{er} qui est capitoul à trois reprises, en 1334, 1335 et 1342. En 1353-1354, c'est Pierre Ysalguier qui est élu capitoul, dans une ville appauvrie et affaiblie par la Grande Peste qui a tué ou fait fuir pas loin de la ville près de la moitié de sa population. Il faut même des dispenses d'âge pour plusieurs capitouls, faute de candidats qui satisfont à toutes les conditions. Pierre représente le quartier du Pont Vieux, donc de l'actuelle Daurade. La famille y vit et y possède un hôtel particulier important dans le moulon qui correspond aujourd'hui à l'espace délimité par l'actuelle Rue de Metz, la rue Peyrolières et la Rue de l'Echarpe. La famille est inhumée dans le couvent de la Daurade à laquelle elle n'a pas manqué de faire quelques dons pour qu'on dise des messes pour le salut de l'âme des défunts, on n'est jamais trop prudent ... Notons que Bertrande Ysalguier inhumée en 1348 avait son tombeau recouvert par un gisant resté en place jusqu'en 1627. Il aurait alors été récupéré et serait le présumé portrait de Clémence Isaure. Vrai ou fausse, c'est une jolie histoire !

Pierre sera encore capitoul en 1367-1368, dans une certaine alternance familiale car on retrouve Jacques Ysalguier consul en 1349, 1356, 1363, 1369 et pour une dernière fois en 1376. Ce dernier s'illustre au service du roi avec une vaillance remarquable en remportant la victoire contre les Anglais lors du siège de Montégut. Il y gagne une solide réputation de bravoure en même temps que Toulouse s'ancre toujours plus dans le parti loyaliste, celui du roi de France, d'abord Jean le Bon, puis Charles V. A la suite du traité de Brétigny, ce n'est pas neutre, car la ville est devenue une sorte de ville frontière face aux immenses gains territoriaux des Anglais ; Entre temps, Pons II Ysalguier avait à son tour exercé la magistrature municipale en 1364 et 1371 tout comme François Ysalguier, chevalier de Bazus, capitoul en 1372, 1380, 1388 et 1396. Jean Ysalguier consolide encore la situation incontournable de la famille, puisqu'il est capitoul en 1398, 1405 et 1412. Il est vraisemblable, que même s'ils n'étaient pas consuls au moment des visites de Jean le Bon et de Charles VI, les Ysalguier ont été présents lors de ces grandes manifestations de reconnaissance mutuelle du roi et de ses sujets dans une période particulièrement difficile. On ne sait en revanche pas s'ils étaient aux affaires lorsque Gaston Phébus obtient l'accord des capitouls pour exercer une sorte de protectorat sur la ville, une bonne décision apparente face au péril anglais, mais évidemment intéressée ! Cela n'aura pas de suite et la relative indépendance de Toulouse ne s'en trouvera pas compromise par une sorte de sursaut féodal.

L'ambiance urbaine se dégrade au XV^e siècle, les bâtiments sont mal entretenus, parfois désertés, le Pont Vieux est emporté – on est dans le quartier des Ysalguier – et si le roi autorise un prélèvement de taxes supplémentaires, celles-ci suscitent la rébellion populaire. Les grandes familles, qui n'échappent pas à l'appauvrissement général, ne donnent pas toujours l'exemple, ainsi Jacques Ysalguier, faute de ressources suffisantes pour entretenir son château de Pinsaguel, organise en 1419 une embuscade contre des marchands de safran espagnol, les dépouille pour un montant de près de 500 livres, avant d'être rattrapé par la justice qui va traîner pour rendre sa décision. Le procès était encore en cours en 1422 et on n'en connaît pas l'issue définitive.

Ce cas particulier est révélateur d'un déclin général, qui se traduit aussi par un appel systématique à de la main d'œuvre étrangère, parce qu'il n'y a plus assez de candidats locaux ? L'argent passe dans d'autres mains. La famille ne disparaît pas totalement de la vie publique toulousaine. Odet Ysalguier, seigneur de Clermont est capitoul en 1449, 1450, 1459 et encore en 1481 tout comme le sera encore Bernard, seigneur de Clermont lui

aussi en 1530. Mais, ce ne sont plus les nôtres. La branche de Pinsaguel, entre mauvaise gestion et querelles successorales, n'a plus les moyens de se maintenir et Jacques Ysalguier se résout à vendre la seigneurie de Pinsaguel à Simon de Bertier, grand maître des eaux et forêts de la province d'Occitanie, un officier royal important riche et bien en cour. Il récupère des biens en mauvais état, le château est fort délabré et immédiatement il y fait livrer du matériel de construction pour réparer et réaménager les lieux. C'était sans compter sur la véritable mégère que se révèle l'épouse de Jacques Ysalguier. Après que le nouveau propriétaire avait entamé les travaux, stocké biens et victuailles dans son nouveau domaine, elle conteste la vente, sous prétexte qu'elle n'a pas donné son accord, qui n'était pas obligatoire, parce que s'était un propre de son mari, elle vire tout le monde et se réinstalle dans le château et y fait bombance avec toutes les réserves entreposées là par le propriétaire légitime...

Cette déchéance matérielle et peut-on dire comportementale illustre bien les risques à se prendre pour ce que l'on n'est pas. A vouloir jouer les seigneurs et en abandonnant un métier fort lucratif, on risque gros, sauf à être un très bon gestionnaire, ce que manifestement les Ysalguier n'étaient plus. Ils sont balayés, malgré le sursaut de 1530.

Les nouveaux venus, c'est une autre paire de manches. Les Bertier sont d'authentiques chevaliers, même si leur prétention de descendre de Berthier, maire du Palais, à la fin du VI^{ème} siècle est certainement problématique.

Le nouvel acquéreur, Simon de Bertier est l'un des fils de Guillaume de Bertier et Jeanne de Restes. Son père est capitoul en 1465 et à l'instar des Ysalguier, la famille a son tombeau à la Daurade. Son frère Guillaume est l'origine de la branche des Bertier de Montrabé/Saint Génès. Ses deux demi-frères, issus du remariage de son père avec Séguine de de Fraysse, puis avec Jeanne Gray, Denis et Jean, sont sources de branches cadettes.

Ce n'est pas tant sa fonction de Grand Maître, confirmée par le Parlement en 1491, qui a fait la fortune de Simon, mais le commerce du pastel, qui a littéralement permis à Toulouse de se relever et de retrouver une grande prospérité. La ville renaît de ses ruines, de somptueux bâtiments seront le résultat de cet enrichissement, que l'on songe à l'Hôtel d'Assézat ou à l'Hôtel de Bernuy, pour ne mentionner que les plus célèbres. Dans sa marche socialement ascensionnelle, Simon avait déjà tenté d'accéder à la magistrature capitulaire. Bien vu du pouvoir royal, il avait réussi à se faire nommer capitoul en 1485 par le sénéchal royal. Toujours très sourcilieux sur leurs droits, les capitouls désignés de manière régulière se rebellent contre ce qui est pour eux un fait du prince inacceptable et finalement, Simon est démis de ses fonctions au profit d'un certain Etienne Viguier par une sentence rendue le 10 décembre 1485. Cet échec n'est peut-être pas étranger à son désir d'acheter la seigneurie de Pinsaguel, car dans l'imaginaire collectif, noblesse et château sont indissociables, ce qui n'est en rien statutaire évidemment. D'ailleurs cette idée est si fortement ancrée dans les esprits que lorsque la noblesse des capitouls, même si elle n'est que de cloche, est vraiment confirmée, nombres de famille capitulaires croient bon de compléter leur maison par une tour, le plus souvent une modeste tourelle, au demeurant fort jolie, construite à mi façade et si exigüe que seul un individu mince peut envisager de gravir le petit escalier en colimaçon qui en est le seul aménagement ! Mais il n'y a aucune correspondance entre noblesse et château, même s'il y a ou a eu souvent coïncidence. On passe simplement du droit au fait ...

Son fils Jean de Bertier, seigneur de Pinsaguel, est capitoul en 1522. Mais décidément la famille n'a pas de chance dans ses tentatives politiques. Avec d'autres capitouls il est accusé de grosses malversations financières

portant sur un montant de quelque 19000 livres, soit plusieurs centaines de milliers d'euros. Il est condamné en 1524 à 300 livres d'amende, ce qui fait penser qu'il n'était qu'un compare, et , plus grave, interdit de capitoulat pendant 10 ans.

La famille va se détourner des fonctions municipales, pour se tourner vers le parlement et on doit relever la carrière, moralement exemplaire de Jean de Bertier, premier président à mortier du Parlement de 1632 à 1653, fils de Philippe de Bertier, lui-même président à mortier et surtout connu comme un grand érudit. Un de ses descendants occupera la même charge de 1710 à 1722. S'agissant de Jean, il a été d'un loyalisme exemplaire pendant la révolte du Languedoc fomentée par Gaston d'Orléans et le duc de Montmorency alors gouverneur du Languedoc, mais a refusé de présider la chambre spéciale érigée en chambre des pairs par fiction, pour juger le duc, qui n'avait pas manqué de le rappeler, tout en se soumettant à la décision de cette juridiction spéciale qui l'a condamné à être décapité, par privilège dans la cour du capitole sous la statue de son parrain Henri IV et non en place publique. Il ne s'agit toutefois pas de la branche de Pinsaguel, mais de celle de Montrabé.

Les Bertier de Pinsaguel vivent de leurs rentes, assez chichement, car le XVIIIe siècle est globalement favorable aux exploitants. Ils échappent au pire à la révolution. Né pendant la tourmente en 1794, François Marie Adrien de Bertier II sera garde du corps du duc d'Angoulême et il meurt en 1849, sans doute passablement désabusé sur l'évolution d'un monde auquel comme son maître auquel il est resté loyal il n'avait pas compris grand-chose.

Pinsaguel le 23 mars